



CONTRAT D'ORGANISATION DE STAGE

Le contrat d'organisation de stage inclut les objectifs et évaluation de compétences. Il doit être approuvé par l'autorité cantonale si la durée excède 6 mois selon point 3 du contrat de partenariat.

Institution principale :

Nom :

Représentée par : Nom : Prénom :

Fonction : Signature :

Téléphone : Email :

Formateur : Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

L'apprenti(e) :

Nom : Prénom :

Rue :

NPA : Lieu :

Téléphone/natel : Email :

Signature :

Représentant légal (père et/ou mère ou autorité tutélaire) :

Nom : Prénom :

Rue :

NPA : Lieu :

Téléphone/natel : Signature :



Institution de stage :

Nom :

Représentée par : Nom : Prénom :

Fonction : Signature :

Téléphone : Email :

Formateur : Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

Durée du stage :

Du au

Semestre de formation :

Horaires de travail :

Jours de cours :

Informations et dispositions particulières : L'apprenti est tenu de se conformer aux dispositions en vigueur dans l'institution (tenue professionnelle, secret de fonction, etc)

Les institutions s'engagent à respecter la loi sur le travail.

Objectifs

Objectifs du stage :

Objectifs de stage	Domaine de compétences	Semestre

Lieu :

Date :

Tampon :

Copie à : - Institution principale

- Institution de stage
- Apprenti,e
- OrTra SSVs, Av. du Général Guisan 1, Case postale 661, 3960 Sierre
- Service de la formation professionnelle si stage de plus de 6 mois, Gestion des stages, Planta 1, 1950 Sion

Absences de l'apprenti :

Evaluation des compétences professionnelles

N°	Domaines de compétences professionnelles	Remarque et évaluation	Semestre
a)	Travail avec les personnes accompagnées	<input type="text"/>	<input type="text"/>
1.1	Aider la personne accompagnée lors des soins corporels ou prodiguer les soins à sa place	<input type="text"/>	<input type="text"/>
1.2	Préserver et promouvoir le bien-être physique et psychique des personnes accompagnées	<input type="text"/>	<input type="text"/>
1.3	Aider et soutenir les personnes accompagnées dans des situations spécifiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>
1.4	Participer à l'aménagement du lieu de séjour	<input type="text"/>	<input type="text"/>
1.5	Offrir un soutien pour la nutrition et l'alimentation	<input type="text"/>	<input type="text"/>
1.6	Organiser et effectuer les tâches ménagères quotidiennes	<input type="text"/>	<input type="text"/>
1.7	Prendre en compte les principes de sécurité et adopter une conduite appropriée en cas d'urgence	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2.1	Organiser la vie quotidienne sur le lieu d'accompagnement en fonction des besoins	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2.2	Conduire des entretiens avec les personnes accompagnées et leurs proches et leurs référents (membres du réseau)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2.3	Réaliser des activités créatives stimulantes et divertissantes	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Prénom :

Nom :

Date:

2.4	Prévoir des rituels, célébrations et fêtes dans le déroulement de la journée, de la semaine et de l'année, ainsi que des événements importants sur le plan individuel	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2.5	Permettre aux personnes accompagnées de participer à la vie en société	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3.1	Reconnaître les ressources et le potentiel des personnes accompagnées	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3.2	Promouvoir resp. préserver l'autonomie des personnes accompagnées dans la vie quotidienne	<input type="text"/>	<input type="text"/>
b)	Exercice du rôle professionnel et collaboration	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4.1	Connaître sa fonction et son rôle et les assumer avec compétence	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.1	Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2	Evaluer ses propres activités	<input type="text"/>	<input type="text"/>